

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire** du conseil municipal de la municipalité d'Entrelacs, tenue à la salle du conseil au centre communautaire au 2351, chemin d'Entrelacs, Entrelacs, le mardi 30 août 2011.

**1- Ouverture de la session à 19 h**

Les membres du conseil présents sont : madame Diane Nadeau et messieurs Sylvain Riopel, Jacques Pellerin, Christin DuBois, Richard Houde et Gilles Delamirande formant quorum sous la présidence de monsieur Sylvain Breton, maire.

Madame Ginette Brisebois, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est aussi présente.

Tous les membres du conseil ont renoncé à l'avis de convocation écrite normalement émise lors d'une assemblée extraordinaire et prendront en considération les sujets suivants :

- 1- Ouverture de la session
- 2- Octroi du contrat : fabrication et installation des panneaux de bienvenue
- 3- Questions du public limitées aux points à l'ordre du jour
- 4- Clôture de la session

Madame Diane Nadeau, appuyée par monsieur Richard Houde, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

**2- Octroi du contrat : fabrication et installation des panneaux de bienvenue**

**11-08-179-2**

La municipalité a fait un appel d'offres pour la fabrication et l'installation des panneaux de bienvenue et a reçu trois (3) soumissions :

Enseignes et Lettrage des Laurentides	46 663,68 \$
Enseignes Barbo	86 776,67 \$
Spectralité	59 689,35 \$

Monsieur Richard Houde, appuyé par monsieur Christin DuBois, propose d'accepter la soumission d'Enseignes et Lettrage des Laurentides au montant 46 663,68 \$, taxes incluses, étant la plus basse et étant conforme.

Adoptée à l'unanimité.

**3. Questions du public limitées aux points à l'ordre du jour**

Aucune question.

## **6. Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Sylvain Riopel, appuyé par monsieur Jacques Pellerin, propose de clore l'assemblée à 19 h 10.

---

Sylvain Breton  
Maire

---

Ginette Brisebois  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
par intérim

Personne n'assistait à l'assemblée.